

VD_GERICHTE ZC18.037302 vom 18. August 2020

VD Tribunal cantonal, 2020-08-18, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_ZC18.037302

FR: VD_GERICHTE ZC18.037302 du 18 août 2020

IT: VD_GERICHTE ZC18.037302 del 18 agosto 2020

Erwägungen

E. 30

(nonante sept mille cent onze francs et trente centimes). La décision est confirmée pour le surplus. b) Il n'y a pas lieu de percevoir de frais judiciaires, la procédure étant gratuite (art. 61 let. a LPGA). Compte tenu de la mesure très restreinte de l'admission du recours, le recourant succombant sur le principe, il n'y a pas lieu à l'allocation de dépens (art. 61 let. g LPGA).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.